

Bac pro Technicien constructeur bois

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien Constructeur bois exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement (habitations, locaux professionnels, locaux recevant du public, aménagements urbains, aménagements extérieurs). Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur le chantier pour les opérations de levage et de pose.

Informations clés :

Durée de la formation : 2 ou 3 ans

Accessible après : 3ème, CAP du même secteur

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Les débouchés

la formation Bac pro Technicien constructeur bois vous permet de postuler à des postes comme Charpentier/ère, Constructeur/trice bois

Vous pouvez poursuivre vos études vers des formations comme BTS Développement et réalisation bois, BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Les établissements

- 106 établissements sur toute la France
- 77 établissements en formation initiale
- 24 établissements en formation continue
- 43 établissements en formation apprentissage
- 12 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org